



Club Omnisport et Culturel des Ecureuils

Bureau du COCDE

Compte-rendu de la réunion du 05 janvier 2017

Présents :

Jean-Bernard VIGNACQ : Président

Sophie DEBORD : Trésorière

Rodolphe FRADIN : Secrétaire

Christophe LORRIOT : Secrétaire adjoint (correspondant assurances)

Ordre du jour :

1. Le départ de la secrétaire du club
2. Etude de la 2^{ème} proposition de contrat d'assurance
3. Les projets d'animation 2017
4. La gestion des salles (directives municipales)
5. Informations diverses

Point n°1 : Organisation Suite au départ de la secrétaire

Départ de la secrétaire est effectif en ce début Janvier. La secrétaire a trouvé un poste à temps plein. Le président a fait le dossier de démission pour la libérer de ses obligations.

Le président demande l'avis des membres du bureau pour savoir comment l'association va fonctionner. Doit-on embaucher de nouveau une secrétaire à temps plein ou fera-t-on appel à de l'intérim selon les besoins ?

Il ressort de la discussion qu'un intérim serait mieux adapté. Il sera fait appel à de l'intérim pour la rentrée 2017-2018 pour la période d'inscription.



Point n°2 : Analyse deuxième proposition d'assurance club.

Le secrétaire adjoint fait un point sur l'analyse de la proposition de contrat d'assurance AVIVA. Il en ressort, de façon macroscopique, que le cout du contrat est moins élevé que la proposition de la MAIF, pour des garanties quelques peu semblables. Les différences de montant se font sur les montants des limites de garanties ainsi que les exclusions de garanties.

Le secrétaire adjoint proposera une analyse détaillée des contrats proposés au cours de l'année, avec pour objectif final une analyse complète de toutes les propositions pour le mois de septembre 2017. Le club doit recevoir une 3^{ème} proposition de contrat d'assurance qui sera intégré à l'analyse finale. Des points d'avancement des études des propositions seront faits au cours des différentes réunion du bureau et du conseil d'administration.

Point n°3 : Projets d'animation "club" pour 2017

Projet de « Trail des Ecureuils » : (dimanche 9 avril 2017 – 9 et 18 km + 11 km Pédestre). Il est organisé sous l'égide du club des Ecureuils par la Section VTT Parfum Nature. Les inscriptions sont ouvertes sur le site depuis début 2017. Les Communications ont été lancées également depuis le 01/01/2017.

Le départ et l'arrivée auront lieu rue de la Gare. Une demande d'interdiction de circulation au niveau de la rue de la gare sera à adresser à la municipalité.

Activité multisports :

Le président indique la nécessité de programmer rapidement une réunion afin de définir l'organisation de cette journée (date, groupe d'organisation, etc.).

Le troc sportif :

A ce jour, il n'y a plus de section « support » de ce projet. Les membres du bureau proposent de reporter ce projet pour la saison 2017-2018, et porté directement par le club. Toutefois, le bureau ne souhaite pas abandonner ce projet.



Point n° 4 : Gestion des salles (directives reçues de la mairie)

La municipalité a écrit à toutes les associations de la commune pour leur signifier les règles d'attribution et de mise à disposition des salles communales pour les activités des associations. Le document est joint en annexe du présent compte-rendu.

Point n° 5

Les formations « sport adapté » sont terminées et validées.

Il faut lancer l'activité Sport adapté sur Janvier 2017.

- La certification est valable pour le sport adapté et l'handi sport.
- Créneaux horaires le Samedi après-midi de 14h00 à 15h00

Le président doit contacter la section EMS pour démarrer l'activité (le samedi de 14h00 à 15h00). Une information sur cette nouvelle activité a été diffusée aux communes voisines.

Le secrétaire propose de relancer les séances de formation aux premiers secours. Le président contactera l'organisme de formation pour connaître les dates disponibles. Les sections seront contactées pour connaître leur besoin en la matière.

Les dates de réunion du bureau, du conseil d'administration et de l'assemblée générale du COCDE ont été arrêtées. Elles seront disponibles sur le site de l'association.

Réunion du Bureau :

- 22/02/2017
- 22/03/2017
- 19/04/2017
- 17/05/2017
- 21/06/2017
- 30/08/2017
- 20/10/2017
- 15/11/2017

Réunion du Conseil d'Administration :

- 29/03/2017
- 28/06/2017
- 27/10/2017
- 22/11/2017

L'AG des Ecureuils :

- 08/12/2017



Le président lève la séance.

Pour le Président,

Le Secrétaire et le Secrétaire Adjoint

Rodolphe FRADIN

Christophe LORRIOT



Annexe

Voici le contenu du Mail de rappel envoyé le 02 Janvier 2017 à l'ensemble des Associations :

Objet : Les règles d'utilisation des salles ont été rappelés par la municipalité :

Bonjour,

La vie associative de notre commune est très dynamique.

Le nombre d'associations et d'adhérents étant de plus en plus important, je voudrais rappeler quelques règles d'attribution des salles communales.

Tout d'abord, à tout moment, sous réserve d'un préavis d'un mois, sauf cas de force majeure, la collectivité peut supprimer l'attribution d'une salle pour faire face à ses obligations (élections, inaugurations, manifestations municipales).

Il faut distinguer 2 types d'utilisations :

1/Salles utilisées de façon permanente (saison de septembre à août de l'année A+1) :

L'attribution des créneaux s'effectue pour la saison suivante, lors d'une réunion d'harmonisation au mois de mai.

Avant cette réunion d'harmonisation, les associations devront faire parvenir leurs souhaits au secrétariat du service technique.

Les créneaux ne sont attribués que pour une année et leur reconduction n'est pas automatique.

Les associations devront respecter strictement les créneaux attribués. En cours d'année, en cas de non utilisation définitive d'un créneau attribué, le secrétariat du service technique devra en être informé.

Les salles ne sont pas utilisables durant les vacances scolaires d'été.

Autres vacances :

- vacances couvrant deux semaines entières : pas d'activités régulières sur la première semaine, reprise des cours normaux sur la deuxième semaine si l'association le souhaite.
- vacances à cheval sur trois semaines (une seule semaine pleine), pas d'interruption des cours, les associations qui le souhaitent pourront continuer leurs activités.
- pendant toutes la période de ces vacances : l'organisation de stages ou les rattrapages de cours pourront être accordés sur demande écrite de l'association qui précisera les jours et horaires de ces stages ou cours de rattrapage.

2/Salles utilisées de façon ponctuelle :

-Salles pour les réunions : ces demandes seront envoyées et traitées au cas par cas, par le secrétariat du service technique.

-Salles pour les manifestations : l'attribution des salles se fait au cours d'une réunion d'harmonisation, pour l'année suivante au mois de novembre.

Avant cette réunion d'harmonisation les associations devront faire parvenir leurs souhaits au secrétariat du service technique.



Pour permettre le bon déroulement des activités sportives, les lotos seront organisés dans la salle des fêtes le vendredi. Le samedi, si la salle des fêtes est louée, on étudiera la possibilité d'attribuer la salle des sports sachant qu'elle ne sera disponible qu'à 14H00.

- **Utilisation du hall du complexe "Emilie Andéol»** : lors d'une réservation de la salle des fêtes ou de la salle des sports, cette utilisation peut être acceptée, mais l'association utilisatrice devra s'assurer de ne pas gêner les activités habituelles du complexe.

Enfin, depuis le mois de septembre 2016, il a été constaté un manque de sérieux et de savoir-vivre dans l'utilisation des locaux communaux et du matériel mis à disposition.

Ainsi, je vous demande d'être plus vigilants : Pensez à vérifier l'éclairage, la fermeture des portes et signaler toutes anomalies au secrétariat du service technique.

Je vous remercie de prendre contact avec Mme Bargach, au secrétariat des Services Techniques pour compléter vos dossiers, pour fournir les attestations d'assurances, si cela n'a pas été déjà effectué. Pour la réservation des véhicules, pensez à récupérer les chèques de caution, contre l'établissement de nouveaux, si nécessaire.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.

Myriem BARGACH

Secrétariat des Services Techniques

Mairie de Marcheprime

Tél : 05 57 71 50 83

secretariat.sce.technique@ville-marcheprime.fr